

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 53 (1915)
Heft: 49

Artikel: Rêve et réalité
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-211682>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La preuve. — Par une des rares belles soirées du triste mois de novembre qui vient de prendre fin, deux enfants remarquèrent quelques étoiles filantes — phénomène assez fréquent à ce moment de l'année.

— Oh ! regarde, Charlot, dit le cadet à son frère, combien il y a d'étoiles qui tombent.

— Elles ne tombent pas. C'est des étoiles filantes.

— Alors pourquoi qu'elles silent, les étoiles ? C'est peut-être la fin du monde.

— Oh ! que non, c'est pas la fin du monde, puisque la maîtresse nous a encore donné des tâches pour demain.

LA BEAUTÉ, L'ÂGE ET L'ESPRIT

Ceci intéressera, sans doute, nos lectrices. Une marquise, jeune et jolie, ayant plaisir, sur son âge, une comtesse connue pour son esprit dans le monde littéraire, le grand Corneille envoya à la marquise les stances que voici. [Elles sont de tous les temps. Corneille fait parler la comtesse.]

Marquise, si mon visage
A quelques traits un peu vieux,

Souvenez-vous qu'à mon âge
Vous ne vaudrez guère mieux.

Le temps, aux plus belles choses

Aime à faire cet affront;

Il saura faner vos roses

Comme il a ridé mon front.

Le même cours des planètes

Règle nos jours et nos nuits;

On me vit ce que vous êtes,

Vous serez ce que je suis.

Cependant, j'ai quelques charmes

Qui sont assez éclatants,

Pour n'avoir pas trop d'alarmes

De ces ravages du temps.

Vous en avez qu'on adore;

Mais ceux que vous méprisez

Pourraient bien durer encore

Quand ceux-là seront usés;

Chez cette race nouvelle,

Où j'aurai quelque crédit,

Vous ne passerez pour belle

Qu'autant que je l'aurai dit.

LO BON VIN BOUTSI

Lo dzudzo de Velà-lè-Rioûte l'étai venu à Rollie-Modzon avoué son hussié et son greffé po fère on inveintéro. L'étai por on certain Allemand dau canton de Berna que viquessai tot solet dein on pâlo que lohîve. Ne laissise pas on bin gros hiretâdzo et lâi avâi pas binâ preteindre po cliau que l'étai d'apareint avoué li. Quand la Justice l'a z'u guegnî pertot l'a rein trovâ que quaque croûto z'haillon, on vilhio garibaldi po sè betâ ào tsaud lo cotson et on armónica. L'ant entortolhi tot cein dein on gros motchau de catsetta à carrelets et... sant venu vè la Zabenet po bâire on verro.

Clliâ Zabenet lè cougnessai tote que lè boune. Quand cliau Monsu sè furant setâ et que lo dzudzo l'a z'u fiè po on demi, la Zabenet chaute fro à la cava po apportâ cein que sè crayâi qu'étai lo meillau que l'avâi. L'étai dau vin de La Coûta, et, vo sède, la pe balla fémalla de la terra ne paô rein baillî que cein que l'a.

Quand lo dzudzo l'a z'u agottâ l'a fê dinse : — L'è on boqueten duret.

Lo greffé l'a de :

— L'è donna croûte annâie.

Et l'hussié l'a oncora de :

— Baille lo bourla-cou.

L'ant tot parâi bu. Mâ, ein aprî, lo dzudzo l'a rappelâ la Zabenet et l'âi a de :

— Apportâ-no onna botolhie de boutsi.

— D'onna boun'annâie, que fâ lo greffé.

— On boqueten pllie dâo que stisse, apond l'hussié.

La Zabenet l'a faliu recorre avau, mâ n'avâi min de boutsi. Seulameint n'étai pas Zabenet po rein ; ie t'eimpougne onna botolhie que l'étai vouida, que l'avâi oncora marquâ : « Villeneuve ! », la reimpllie de son La Coûta (dau mimo que l'avant dza zu), la boutse bin adrâ, preind on bi plliati tot rovilleint, trâi verro à pî et va retrôvâ cliau Monsu ào cabaret.

Lo dzudzo wèsse dein lè verro, trinque, bâi la maîf et fâ dinse :

— Stisse l'è tot autre : retsaude l'estoma !

Lo greffé l'a de :

— Po dau bon, l'è dau tot bon.

Et l'hussié l'a adan repondu :

— Lâi a pas de nâni : *lo boutsi l'è adi lo boutsi!*

MARC A LOUIS.

Rêve et réalité. — M. et M^{me} *** sont surtout connus par leur avarice. Leurs coeurs sont de pierre, rien ne les flétrit. Jamais un malheureux n'a obtenu d'eux le plus petit secours.

Une rusée commère se flattait d'avoir raison de leur avarice. Elle guettait le couple Harpagon, chaque matin à sa sortie, et le poursuivait à la promenade de ses importunités plus ou moins ingénieuses.

— Ah ! Monsieur, que le bon Dieu est bon ! Je suis sûr qu'il vous destine, avec Madame, à l'accomplissement du beau rêve que j'ai fait cette nuit.

Les deux promeneurs s'efforçaient en vain de se dérober à ces sornettes intéressées. La vieille persistait.

— Ah ! Monsieur, j'ai rêvé que vous me fâtiez donner un cent de fagots et un kilo de café et que Madame, Dieu la conserve, y ajoutait une robe de laine.

— Allez au diable ! vieille sorcière, vous savez bien que les rêves sont l'inverse de la vérité.

— Ah ! merci ! merci, Monsieur ; alors c'est vous qui me donnerez la robe de laine et Madame, le cent de fagots et le kilo de café.

Le Noël du soldat.

L'Etat-major de l'armée nous demande l'insertion d'un appel en faveur du « Noël du soldat ». Encore que notre modeste format ne se prête guère à pareille publication, nous faisons une exception justifiée par le caractère patriotique de cette œuvre, que nous recommandons châudemment à nos lectrices et lecteurs. Voici : nous abrégeons.

« Lorsque l'hiver dernier, la plus grande partie de notre armée montait la garde à la frontière, toutes les parties du pays ont rivalisé de zèle pour préparer à nos soldats une joyeuse fête de Noël. Le Noël qui vient, un grand nombre de militaires pourront le fêter dans leurs foyers ; ceux qui devront rester sous les armes n'en seront que plus reconnaissants de toute pensée affectueuse qui leur sera témoignée. »

« Une série d'associations ont déjà pris à cet égard leurs dispositions. Les unes se sont assigné comme tâche d'offrir un modeste cadeau à chaque homme ; d'autres voudraient faire, en outre, un cadeau spécial aux soldats isolés ou non favorisés de la fortune.

« Nous recommandons ces efforts méritoires à la bienveillance du peuple suisse et exprimons le vœu que l'on fasse en sorte de répartir équitablement les cadeaux entre les troupes des différentes unités.

« Surtout, que l'on n'oublie pas les malades dans les hôpitaux ni les détachements cantonnés dans des coins perdus.

« Il est aussi désirable de ne pas oublier la situation difficile de certaines familles dont un membre est au service ou en congé, et que le jour de Noël on s'emploie à discrètement à les soulager.

« Toute communication (questions, propositions, etc.) sera reçue par le chef de l'Etat-major général de l'Armée.

» CAPITAINE WIRZ

» Bureau central pour le « Bien du Soldat ».

» Berne, Munzgraben, 4 (Tél. n° 5645). »

POUR LES DAMES

Les caprices de la mode.

II

À seizième siècle, les queues des robes prennent des dimensions exceptionnelles, la qualité d'une dame se jugeant à leur ampleur. Lorsqu'elle entra à Paris, en 1575, Elisabeth d'Autriche n'entraînait pas moins de vingt aunes d'étoffe derrière elle.

Cette question du déploiement des brocards et brocatelles passionna si bien les cerveaux que Marguerite de Valois fit prendre, par Henri III, une réglementation, que renouvela Louis XIV. Sous ce prince, qui affecta de porter le faste à une limite inconnue, la multiplication des jupes fut la principale innovation. Une dame de la bourgeoisie se fût crue disqualifiée si elle ne portait pas au moins trois jupes qu'on appelait avec agrément la friponne, la secrète et la discrète. A coup sûr les précieuses n'étaient pas étrangères à ces désignations !

Mais l'époque extravagante entre toutes fut la Régence qui donna le ton à tout le dix-huitième siècle. Voici qu'apparaît le panier, charpente d'osier de quatre ou cinq mètres de tour, en forme d'entonnoir ou de coupole, et qui permet de reposer les coudes. C'est une fureur, même dans le Tiers-Etat, et pourtant on juge de la place qu'exigeait une réunion de quelques dames ainsi montées sur appui.

Marie-Antoinette fut la reine des gaspillages du luxe qui précédèrent 1789. Les étoffes à fleurs d'or et d'argent, coûteusement fabriquées à la Croix-Rousse lyonnaise, triomphent aux petits soupers des Trianons. Les chapeaux frégate, qui atteignent trois fois la hauteur de la tête et qu'on pose sur des cheveux ondulés en forme de vagues, remplacent toute autre coiffure, au cours de la guerre d'Amérique. Mais les dépenses deviennent si lourdes qu'une marquise achète alors une robe, qu'elle ne peut payer d'un seul coup, moyennant une rente viagère de 600 francs.

* * *

La Révolution réagit contre ces dilapidations effrénées. Elle ramène les costumes grecs et romains, qu'affectionnent les merveilleuses du Directoire et du Consulat, et depuis lors, si les femmes portent encore d'admirables fourrures, si elles restent fidèles à leurs goûts d'inconscience esthétique, elles ont exclu les extravagances du panier et du chapeau à la *Belle-Poule*.

Les hommes, au reste, n'ont guère le droit de râiller. Pendant des siècles, ils ont dépassé le sexe faible en inventions bizarres et théâtrales. Faut-il rappeler les houppelandes du règne de Charles VI où l'on peignait des notes de musique, à moins que l'on n'y attachât des centaines de pièces d'or ? Est-il nécessaire d'évoquer les mignons de Henri III, qui dormaient masqués, afin de préserver leur précieux épiderme, et dont les pourpoints serrés au corps visaient à la taille de guêpe ?

Les petits marquis dont Molière nous a laissé de si délicieux portraits étaient à peine moins plaisants. La valeur d'un homme de la haute société se mesurait à cette époque au nombre et à la nuance des rubans qu'il s'attachait de tous côtés ; et combien de duels, aussi bien sous Louis XIII que sous Louis XIV, surgirent d'une discussion sur l'excellence de telle ou telle teinte morte !

Et plus près de nous encore les incroyables du Directoire avec leurs jambes fines, leurs chapeaux gigantesques, leurs basques interminables, leurs énormes lunettes, font joyeuse figure ; et il suffit à un auteur dramatique de les produire sur une scène pour soulever une hilarité unanime. Ne nous moquons pas trop pourtant, puisqu'un moment reparurent les habits de couleur, chers aux doctrinaires de la Restauration, et que triomphent aujourd'hui de nouveau